

20231120_DL_09

OBJET : Appel à candidatures désigné Recrutements de conseillers numériques coordinateurs dans le cadre de « France numérique ensemble »

Date de convocation :
13 novembre 2023

Date de séance :
20 novembre 2023

Date d'affichage :
11 décembre 2023

Membres en exercice : 46

Membres présents : 19

Membres votants : 26

Séance en présentiel et visioconférence, conformément aux statuts

ABSENTS : cf. PVS

Adoptée l'unanimité

Jours et heures d'ouverture du syndicat mixte :

Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h30

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-trois, le 20 novembre 2023 à 17h30 le Comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. VARLET Philippe.

Etaient présents :

Mme DELETRE Margaux, M. DECLÉ Paul-Éric, M. PENAUD Guy, Mme LHOMME Brigitte, Mme MAILLE-BARBARE Françoise, M. PARSIS Laurent, Mme LEMAIRE Anna-Maria, M. FOURNIER Jean-Michel, M. VARLET Philippe, Mme POUPART Patricia, M. BEAUFILS Christian, M. LEFEBVRE Julien, M. DEFRENCE Hervé, M. THUEUX Jacky, M. MAROTTE Philippe, M. HAZARD Guy, M. DEMARCY Denis, M. DEBEUGNY François, M. GEST Alain.

Secrétaire de séance : M. PARSIS Laurent

Pouvoirs :

M. BEAUMONT donne pouvoir à M. MAROTTE Philippe
M. FAUVET Frédéric donne pouvoir à M. PARSIS Laurent
M. DE JENLIS Hubert donne pouvoir à Mme LHOMME Brigitte
M. WALIGORA Jean-Luc donne pouvoir à Mme DELTRE Margaux
M. FOUCAULT Marc donne pouvoir à M. VARLET Philippe
M. MAILLE Michael donne pouvoir à M. DEFRENCE Hervé
Mme. ROY Mathilde donne pouvoir à M. GEST Alain

Cet Appel à candidatures est lancé par l'Etat, sous pilotage de l'ANCT, pour identifier les structures souhaitant recruter les Conseillers numériques coordinateurs de chaque département, dans le cadre du dispositif France Numérique Ensemble. La phase de déploiement du dispositif Conseiller numérique laisse aujourd'hui place à une phase de structuration où le diagnostic des besoins et l'accompagnement des conseillers numériques au niveau local peut permettre d'organiser l'action de la médiation numérique, et de l'intégrer aux politiques publiques territoriales.

LE COMITE SYNDICAL

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu les statuts du syndicat mixte Somme Numérique ;
- Vu l'exposé des motifs ci-dessus,
- Vu l'appel à candidatures désigné Recrutements de conseillers numériques coordinateurs dans le cadre de « France Numérique Ensemble »

Considérant l'intérêt pour le syndicat mixte de déposer sa candidature pour assurer la coordination et la structuration et de l'offre de médiation numérique disponible sur le territoire de la Somme ;

Envoyé en préfecture le 11/12/2023

Reçu en préfecture le 11/12/2023

Publié le 11/12/2023

ID : 080-258004365-20231120-231120_CS_DEL9-DE



DELIBERE

Article 1 : Le contenu du dossier de candidature pour le recrutement de conseillers numériques coordinateurs dans le cadre de « France Numérique Ensemble » est approuvé.

Article 2 : Le Président est autorisé à déposer la candidature du syndicat mixte et à réaliser toutes démarches associées à la mise en œuvre de cette action de recrutement, en cas de validation.